



ENSEMBLE DANS L'ACTION JUSQU'AU RETRAIT DU PLAN DARMANIN



Communiqué de l'Intersyndicale DGFIP 71

Le 6 juin dernier, la Direction Générale des Finances Publiques rendait publiques les cartes départementales 2019/2022 de la «**Déconcentration de proximité**» ou «**Projet Darmanin**» et dévoilait ainsi **un projet radical de restructuration du réseau des Finances publiques**.

Comme pour masquer la fermeture annoncée de **plus d'un millier de trésoreries et d'un grand nombre de services des impôts**, Bercy axait sa communication sur l'**augmentation des « points de contacts » par la création d'« accueils de proximité »**, structures aux contours flous, sensées compenser la disparition des services existants et même, selon les habituels éléments de langage, «*renforcer*» la présence de la DGFIP dans les territoires.

En Saône et Loire, ce projet initial se traduisait notamment par la suppression des Services des Impôts des Particuliers à Autun, Charolles, Montceau et l'implantation d'un Service des Impôts des Particuliers au Creusot concentrant les structures fermées. Le Service des impôts de Charolles devait être supprimé et rattaché à Paray. Il prévoyait également la suppression des Services des Impôts des Entreprises de Paray, Autun, Le Creusot, Charolles et l'implantation à Montceau d'un service concentrant ces structures supprimées. Enfin, ce projet validait la disparition des trésoreries du département et leur regroupement dans 5 Services de Gestion Comptable.

En Bresse, les conséquences du projet initial étaient **désastreuses** pour les usagers car il se traduisait concrètement par la fermeture du Service des Impôts des Particuliers, du Service des Impôts des Entreprises et du Service de la Publicité Foncière de Louhans, des trésoreries de Cuiseaux, Cuisery, Saint Germain-du-Bois et Pierre-de-Bresse (remplacées par un unique Service de Gestion comptable à Louhans). Une grande inquiétude s'emparait également des **élus locaux, premiers usagers du réseau de trésoreries**, qui, déplorant la dégradation annoncée du service pour leurs administrés, voyaient disparaître les trésoreries de proximité chargées de la gestion comptable, budgétaire et financière de leurs collectivités.

Début octobre, la Direction Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire a donné la teneur du **plan définitif de restructuration** qui sera mis en œuvre d'ici 2022.

Ainsi, en Bresse, la **fermeture des trésoreries de Cuiseaux, Cuisery, Saint-Germain-du-Bois et Pierre-de-Bresse** a bien été confirmée tout comme le **transfert du Service des Impôts des entreprises vers Chalon-Sur-Saône**. Néanmoins, le Service des Impôts des Particuliers de Louhans est finalement maintenu sous la forme d'une «*antenne*» de Chalon dont la pérennité serait assurée jusqu'en 2026.

Dans le reste du département, d'autres structures en péril subsisteront également -au moins temporairement- à Charolles, Autun et au Creusot.

Ce **revirement** important de l'Administration des Finances Publiques n'est **pas le fruit d'une véritable démarche de concertation** qui aurait permis aux différents partenaires de construire ensemble un réseau adapté à la réalité des besoins exprimés par les territoires. Ces besoins étaient connus de tous avant même le projet initial. **Il est le résultat d'une résistance**. Résistance des personnels. Résistance des citoyens. Résistance des élus surtout. Car la concertation fructueuse dont l'Administration se prévaut aujourd'hui n'a jamais eu lieu. A la concertation, l'Administration a préféré l'**information unilatérale** en organisant, à l'attention des agents et des élus du département, de fastidieuses séances d'explication de texte afin de persuader les intéressés du bien fondé des restructurations et des avantages qu'ils pourraient en tirer. Dans

son propre sein, la Direction des Finances a toujours refusé aux représentants des personnels la tenue d'instances officielles de concertations en privilégiant les **réunions informelles hors cadre et sans valeur**. Évidemment, les élus, les usagers et les agents des Finances Publiques n'ont jamais été dupes, loin s'en faut.

Depuis février, **les actions de résistance ont été nombreuses**, variées et ont trouvé un écho de premier ordre dans la presse locale. Les agents, réunis en Intersyndicale, ont multiplié les opérations de sensibilisation et d'**affichage** devant les services ou sur les marchés, les **tractages** aux usagers, les **pétitions** pour la défense du réseau (plus de 4000 signatures à ce jour), les **conférences de presse** et se sont mis massivement en **grève** le 16 septembre. **Des dizaines d'articles** dans la presse papier et la presse en ligne ont été rédigés. Les représentants du personnel ont participé à diverses **réunions publiques** et sont allés à la **rencontre des élus** du département et nationaux afin de converser clairement et librement sur la réalité des restructurations prévues. Et, contrairement à ce qui est affirmé avec condescendance par l'Administration, les élus du Département se sont **en large majorité opposés** à la restructuration brutale du réseau des Finances publiques. Leurs réactions épidermiques lors des réunions d'information, la littérature produite par l'Association des Maires Ruraux, les courriers d'élus au Ministre ou **les dizaines de délibérations** de Communes et Communautés de communes qui expriment leur refus de « moins de Service Public », démontrent à quel point les élus de Saône-et-Loire sont attachés aux Services publics de qualité et de proximité dans les différents bassins de vie du département.

C'est donc dans ce contexte de rejet global du Projet Darmanin que nous avons, ensemble, obligé l'Administration à revoir sa copie.

Pourtant, alors que quatre trésoreries historiques ferment leurs portes en Bresse, que la disparition du Service des impôts des entreprises de Louhans est entérinée et que le Service de Publicité foncière est sur le sellette, **on ne saurait bien sûr parler de victoire**. Dès le 1^{er} janvier 2020, l'accueil du SIE sera fermé et la prise de rendez-vous sera rendue obligatoire. La disparition définitive de ce service, le 1^{er} janvier 2022, laissera **les entreprises bressannes sans interlocuteurs de proximité**. De plus, la transformation du Service des Impôts des particuliers en « *antenne* » de Chalon-sur-Saône ne peut que nous laisser fortement perplexe quant à son maintien dans les années à venir. En 20 ans, l'Administration des Finances Publiques, qui supporte traditionnellement le plus gros des suppressions de postes dans la Fonction Publique d'État, a supprimé **40000 emplois** et, depuis une dizaine d'années, la Saône-et-Loire en a perdu presque **200**. C'est à la lumière de ces chiffres funestes que l'on peut malheureusement imaginer l'avenir d'un réseau qu'on nous assure **fallacieusement pérenne**.

En effet, l'ambition du plan Darmanin n'est pas de « *renforcer* » le Service Public, de répondre au besoin des usagers et encore moins de répondre aux difficultés insoutenables des personnels ; c'est une **motivation exclusivement comptable** : supprimer des structures (vendre les locaux ou économiser des loyers), supprimer du personnel, désengager l'État en supprimant des missions pour les transférer aux Collectivités ou au Secteur privé. En 2020, les particuliers qui voudraient par exemple payer leurs amendes, leurs impôts ou leurs factures de garderie en liquide seront invités à le faire auprès du **bureau de tabac** le plus proche (les régisseurs des collectivités le déposeront quant à eux au **Crédit Agricole**). Besoin de quelqu'un pour remplir votre déclaration de revenus ? Pas de problème, **La Poste** vous propose son aide pour la modique somme de 29 € ! Il n'y a plus d'agents des Finances pour faire entrer l'argent dans les caisses de l'État et des Collectivités ? Aucun problème non plus, le recouvrement est sous-traité aux **cabinets d'huissiers privés... On en oublierait presque qu'il s'agit d'argent public**.

Les élus peuvent également être inquiets des restructurations qui s'annoncent. La fermeture des trésoreries de proximité est un **préalable à la fin de la séparation Ordonnateur-Comptable** qui depuis des décennies garantit notamment la qualité comptable, la protection et la bonne gestion des deniers publics (le trésorier est un contre-pouvoir indépendant de l'ordonnateur (maire, président de Communauté de communes, Directeur d'hôpital...) et est le seul à pouvoir manipuler les fonds publics ; il est **responsable pécuniairement sur ses biens personnels** devant le Juge des Comptes.).

A la tête des Services de Gestion Comptable, les futurs trésoriers deviendront de simples managers d'équipes de traitement industriel des dépenses et recettes publiques et perdront mécaniquement leur responsabilité (les contrôles effectués seront réduits à la portion congrue, leur rôle de conseil budgétaire et financiers sera transféré à des « Conseillers aux décideurs locaux » indépendants, fin du Compte de Gestion pour un Compte financier unique, suppression des indemnités de conseil...). Pour faire simple, le maire d'une commune devra à terme, endosser tout ou partie de cette responsabilité pécuniaire. Évidemment, **hormis les élus habitués des détournements de fonds publics et des tribunaux, aucun ne souhaite prendre ce risque** ; l'art de la comptabilité publique étant **affaire d'experts**.

Le cœur de la propagande ministérielle est la mise en place d'une **multiplicité d'« accueils de proximité »** qui est sensée *renforcer* ou remplacer les trésoreries et les services fiscaux qui étaient jusqu'à présent libres d'accès toute la semaine (d'ailleurs insuffisamment au goût du personnel et des usagers) et assurés par des professionnels spécialistes et qualifiés. Lorsque ces accueils seront matérialisés dans des **Maisons de Services au Public** ou dans des **Maisons France Service**, il a été confirmé qu'**aucun agent des Finances Publiques ne sera présent** (ou peut-être de façon ponctuelle en période de déclaration de revenus). L'accueil généraliste y sera a priori assuré par des agents contractuels multi-cartes dont le rôle sera d'aider les usagers à effectuer leurs démarches sur **Internet** ou de transférer les demandes complexes et réclamations aux services compétents. Lorsque ces accueils seront assurés sous forme de **permanences dans les mairies** par des agents des Finances publics (Verdun, Pierre-de-Bresse, Mervans, Saillenard, Sainte-Croix...), leur fréquence ne sera que d'**une demie-journée par semaine**. Bon courage aux usagers qui devront tomber sur le bon créneau horaire et finiront inévitablement par se décourager. L'expérience du réseau en matière de permanences est d'ailleurs sans appel : toutes les permanences sont amenées à **disparaître** à plus ou moins long terme faute de fréquentation suffisante.

Est-ce vraiment le Service Public de proximité dont veulent les citoyens et les élus ?

L'usage forcé d'Internet est-il synonyme de modernité lorsqu'il participe à la destruction de milliers d'emplois et creuse un peu plus le fossé entre Etat et citoyens ? Les collectivités supporteront-elles encore longtemps l'accélération du désengagement de l'État ? Les citoyens peuvent-ils laisser éternellement les attaques idéologiques et cette vision *très parisienne* de l'organisation de l'État supprimer un à un tous ces services qui font la richesse de notre Nation ?

L'Intersyndicale DGFIP 71 ne cautionnera et n'accompagnera jamais des projets qui pourraient mettre à mal le Service Public, notre Administration, nos missions et qui n'ont pour but final que la suppression massive d'emplois et la liquidation de décennies de progrès social. L'Intersyndicale est également solidaire de tous les autres Services Publics mis à mal depuis tellement longtemps (Education, Santé, Transport...) et appelle les citoyens à débattre, se rassembler et s'organiser pour définir ensemble un modèle de société moderne défendant des valeurs de solidarité et de fraternité.



**LE MÉPRIS ET LES MENSONGES,
ÇA SUFFIT !**